



BULLETIN MUNICIPAL

Fouilles
Archéologiques P16



Portrait de Aman Ali
Hassani Bougault P17

Flashez ce code pour accéder au
site web de la commune



Châtillon Infos

N° 95

DECEMBRE 2014

LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS SOUHAITE DE
BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE ET UN
JOYEUX NOËL



Agenda 21 prochaine réunion publique le 12 décembre à 20h30

salle Pierre Dupozat.

Vœux du conseil municipal Samedi 3 Janvier 2015 à 17h30

SOMMAIRE

Mairie

• Le mot du Maire	P3
• Quelques décisions des conseils municipaux	P4
• Vos Elus y étaient...	P5
• Le plan neige	P6
• Le service de transport à la demande (TAD).	P7
• Enquête Transport Rhône Alpe	P7
• Montée des eaux et vigilance	P8
• Brèves de comptoir...d'accueil. Civisme	P9
• Médecin à Châtillon	P10
• C.C.A.S	P11
• Environnement. Site internet de la Mairie. Joujoubus	P12
• Sivu enfance et petite enfance	P13
• Ecole primaire. Médiathèque	P14
• Le mot du Choucas. La vie à Châtillon	P15
• Fouilles Archéologique. Ornithologie	P16
• Portrait de Aman Ali Hassani Bougault	P17

Associations

• CAP Générations	P18
• La Cellule emploi. CRACC	P19
• A.D.M.R	P20
• Association conjoints survivants. Classes en 5	P21
• A plus...	P22
• Puces Café	P23
• Ateliers révélés. Kaléidoscope	P24
• Palette des arts. Mines de liens	P25
• Dates à retenir	P26
• La Page Ludique. Votre avis nous intéresse	P27

Prochaine édition : Février

Le mot du Maire

Agenda 21, c'est parti !

Notre commune s'est engagée dans une démarche d'*Agenda 21* : qu'est-ce que cela signifie ? *Agenda* (la latin redeviendrait-il à la mode ?), c'est « ce qu'il faut faire » ; 21 pour XXI^e siècle (c'est déjà bien ambitieux).

Deux réunions publiques vous ont présenté ce projet : il est inutile que j'en développe ici les détails. Pour résumer, l'*Agenda 21* est la prise en compte du développement durable par la Municipalité et les citoyens.

Pour la Municipalité, ce n'est pas une idée nouvelle. Ce qui est nouveau, c'est la volonté de transformer ce qui n'était qu'une préoccupation en véritable plan d'action, et le souci d'y associer le plus grand nombre de Châtillonnais.

Pour cela, la première phase a consisté à établir un diagnostic de ce qui existe déjà ; il a été mené par l'association *Notre Village*, et vous a été présenté lors d'une première réunion publique. La seconde a été de réfléchir ensemble (lors de la réunion publique du 10 octobre dernier) à des actions concrètes, réparties selon quelques grands thèmes (afin de ne négliger aucun aspect du développement durable, qui ne se limite pas aux économies d'énergie ou au tri des déchets, mais comporte également des volets sociaux ou économiques).

Cette seconde phase nous a permis de mesurer tout d'abord l'implication de la population, mais aussi de s'apercevoir que les différents thèmes s'entremêlent allègrement.

Dernière phase : les élus municipaux se sont répartis dans différents groupes de travail, et maintenant à chacun d'entre vous de les rejoindre, de constituer des ateliers, de proposer vos idées, vos projets. Le développement durable est l'affaire de tous, pas seulement de la Municipalité, et il n'y a pas de *petit* projet qui ne mérite d'être examiné.

Nous vous avons promis de faire Châtillon *avec vous* : c'est le moment !



QUELQUES DECISIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Depuis les élections municipales de mars 2014, 76 conseils municipaux ont eu lieu au cours desquels les décisions suivantes ont été prises :

Conseil du vendredi 28 mars 2014 :

- Conseil municipal imposé par la Préfecture pour désigner par vote le maire et les adjoints (voir Châtillon Infos n° 93)

Conseil du lundi 7 avril 2014 :

- Vote des délégations données par le conseil municipal au maire d'après une liste préétablie
- Désignation des représentants de la commune dans les organismes extérieurs (SIEVA, SYDER...) (voir Châtillon Infos n°93)

Conseil du 19 mai 2014 :

En début de conseil municipal, rencontre entre la gendarmerie du Bois d'Oingt et les élus pour un échange sur le rôle de chacun.

- Vote d'une subvention à l'association CAP GENERATIONS dans le cadre du chantier international : 2 000 €
- Désignation de représentants de la commune pour la commission communale des impôts indirects, pour le conseil d'administration de l'Espace Pierres Folles, pour la lutte contre l'Ambroisie.
- Décision modificative n°1 du budget primitif

Conseil du 23 juin 2014 :

- Répartition du produit des amendes de police 2013 sur des travaux de sécurisation, estimés à 11 250,78 €
- Recouvrement des charges dues au SYDER (SYndicat Départemental d'Energies du Rhône) pour l'exercice 2014 : 64 124,09 €
- Vote des subventions attribuées aux associations au titre de 2014
- Création d'un emploi non permanent à temps complet pour la période du 15/07/2014 au 31/08/2014

Conseil du 25 août 2014 :

- Création de 4 postes à temps partiel de contractuels non titulaires pour animer les rythmes scolaires
- Demande de subvention à l'Etat pour le financement des rythmes scolaires : 50 € par enfant pour l'année 2014/2015
- Vote d'une subvention à l'association « P'tit coup de pousses » de 100 €. Cette subvention désormais demandée à chacune des communes de l'ex CCPBO (Communauté de Communes du Pays du Bois d'Oingt) remplace la subvention communautaire de 1 800 € (18 communes * 100 €)
- Adhésion au groupement de commandes des instructions des permis de construire de la CCBPD (Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées)
- Désignation de représentants élus dans certaines commissions (Aérodrome de Villefranche-Tarare, Aménagement foncier agricole et forestier)

Conseil du 20 octobre 2014 :

- Décision modificative n°2 du budget primitif : en investissements, crédits complémentaires pour travaux de voirie, travaux de sécurisation, centre technique intercommunal : total 12 700 € ; en fonctionnement, remboursement du SIVU Enfance/Petite enfance pour la mise à disposition de 3 de ses agents dans le cadre des activités des rythmes scolaires : 2 730 €.
- Subvention de création à l'association « Ateliers révélés – suivez le fil » : 500 €
- Convention triennale de subventionnement de l'ADMR : renouvellement dans les mêmes conditions que précédemment pour la période 2015-2017 à savoir 1,85 €, majoré au taux d'inflation 2014, par habitant.
- Approbation de la mise à disposition d'un seul agent de police municipale pour la commune à compter du 1^{er} novembre 2014. Monsieur Cyril CHABERT effectuera désormais 14 heures hebdomadaires sur la commune

Vos élus y étaient....

Cette rubrique est un des éléments qui souligne la diversité des préoccupations des élus. Il n'est guère possible de faire un résumé de chaque sujet évoqué dans ce type de bulletin. **Toutefois les élus sont à votre disposition pour vous donner des précisions; il vous est suggéré d'en faire la demande par le coupon en fin de chaque numéro du Châtillon-infos.**

Comité de ligne Lyon - Paray organisé par la Région, SNCF, Réseau Ferré de France: la réunion de novembre s'est tenue à Châtillon. Les sujets évoqués concernent le transport TER -trains et autocars.

Réunions du bureau et du comité du **Syder** (Syndicat de l'énergie du Rhône)

Forum inaugural d'un cycle de rencontres du CAUE 69 (Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement du Rhône) sur la responsabilité des élus dans l'aménagement durable de leur territoire

Thèmes des 3 rencontres

Connaître les outils fonciers pour mieux maîtriser l'urbanisme de sa commune.

L'architecture, atout de valorisation de la commune

Lutter contre le changement climatique à l'échelle de sa commune

Groupes de travail et commissions à la communauté de communes: au tourisme; transport; enfance jeunesse; à la gestion des déchets, à la gestion des salles communautaires

Forum territorial organisé par la communauté de communes autour de 3 thèmes : cadre de vie, la citoyenneté, l'avenir - les débats serviront de base à l'élaboration d'un projet de territoire

Réunion de **l'association Pierres Folles**

Rencontre sur le terrain sur le thème **désherbage alternatif** : problématique spécifique de l'élimination de la végétation sous les clôtures agricoles, demi-journée organisée par le syndicat de rivière Brévenne-Turdine (Syribt) et la chambre d'agriculture : démonstrations de matériels en présence d'une quarantaine d'agriculteurs appartenant à des Cuma. Le responsable du service technique et un élu de Châtillon ont assisté à cette rencontre.

Réunion au Syribt au sujet de **l'automatisation de nouvelles stations enregistrant le débit** des cours d'eau (stations limnimétriques) sur le bassin versant de la Brévenne et Turdine ; et rappel de la chaîne d'alerte des crues.

Réunion conduite par le syndicat d'aménagement de la vallée de l'Azergues et de la Plaine des Chères pour un rappel, compte tenu du renouvellement des conseils municipaux en mars 2014, du **système d'alerte des crues le long de l'Azergues.**

Rencontre des référents ambroisie de la communauté de communes pour un bilan des difficultés rencontrés lors de l'été 2014.

Réunion publics pour un premier bilan de l'application de la réforme des rythmes scolaires.

Rencontre organisée par la sous-préfecture sur le thème **renovation thermique des bâtiments publics et privés**

Réunion du comité du **Syndicat Rhodanien de Développement du Câble**

Réunion avec les services du Département sur la **liaison A89 - RD385**. Le Département est en train d'acquérir les terrains nécessaires à la réalisation du rond-point du Pont de Dorieux.

Réunion sur la **réorganisation de la police municipale**. Il y aura désormais un seul policier en service à Châtillon ; le Conseil municipal profite de cette nouvelle situation pour redéfinir ses missions.

Réunion du **SIEVA** Syndicat Intercommunal des Eaux du Val d'Azergues

Réunion **SIVU Jean Borel**, maison de retraite du Bois d'Oingt

Réunion de la commission enfance et enfance jeunesse de la communauté de communes, commission départementale de l'accueil du jeune enfant et en préfecture pour la petite enfance »

Le plan neige de Châtillon :

La municipalité a mis en place un plan de déneigement et un plan de salage des voies communales en cas d'épisode neigeux. Les points prioritaires sont les secteurs de chaussées en pente, soit plus de 16 km, représentant environ 6,5 hectares et nécessitant environ 1,5 tonne de sel par passage (6 tonnes en stock).

Le maintien de la viabilité hivernale demande une organisation particulière en moyens humain et matériel. La commune de Châtillon n'est pas dans une zone froide, néanmoins les risques de neige et de verglas peuvent rendre la circulation difficile. La surveillance de l'ensemble des routes n'est pas toujours simple, des courants d'air froid entraînant des problèmes très localisés.

Zones d'intervention

Les routes départementales sont traitées par les services du Conseil général du Rhône. L'intervention sur le reste des voiries est à la charge de la commune. Il n'est pas possible d'intervenir partout et en même temps, pour cela nous avons classifié les voies en fonction du trafic et de leurs topologies. Un ordre de passage en résulte.

Déneigement

Le déneigement consiste à racler la neige à l'aide d'une lame sur la chaussée. La mission est partagée entre un agriculteur de la commune (GAEC Vincent à Boyeux), qui intervient du 15 novembre au 15 mars et les employés communaux.

Salage

En cas de verglas ou après le déneigement, il est nécessaire de saler pour limiter les risques de glissade. Cette opération est réalisée par la commune avec son matériel, un tracteur avec une saleuse de 500 kg pour les routes, et un petit tracteur avec une saleuse de 150kg pour les rues du centre et les écoles. Les entrées et escaliers des bâtiments publics sont salés à la main. Une tonne et demie de sel est nécessaire pour saler les zones délicates de la commune. Nous ne traitons qu'en curatif (après l'événement), nous n'avons pas les moyens de réaliser du salage préventif. A noter qu'un agent des services techniques est d'astreinte chaque week-end du 1 novembre au 15 mars en cas d'intempérie.

Prévention

Certaines zones peuvent être très dangereuses à entretenir. Un arrêté municipal peut être pris temporairement ou pendant toute une période pour en interdire l'accès. Par exemple, la route du Fay (entre le RD 385 et Conzy) est barrée du 15 novembre au 1^{er} mars. Un arrêté municipal stipule également l'obligation faite à chaque riverain de déneiger l'espace public devant ses entrées.

Enfin, s'il est difficile pour vous de circuler, merci d'être compréhensifs et de penser qu'il est également difficile pour nous d'entretenir les routes.



Le service de transport à la demande (TAD)

Le service de transport à la demande est proposé par le département du Rhône pour accomplir des déplacements locaux, ou pour rejoindre une correspondance avec d'autres lignes de transport ou avec le réseau ferroviaire.

Le fonctionnement d'un service de transport à la demande est activable sur simple réservation téléphonique au **0800 869 869** (N° Vert® - Appel gratuit) ou directement en ligne à l'adresse précisée ci-dessous. Un véhicule vient vous chercher au plus proche de votre domicile et vous amène sur un des points de dépôt locaux de votre secteur ou vers le point de connexion au reste du réseau le plus proche.

PRÉCISIONS SUR LA RÉSERVATION :

La réservation doit être effectuée au plus tard la veille du trajet avant 15h00 ; pour des trajets le dimanche et le lundi, elle doit être réalisée au plus tard le vendredi précédent, avant 15h00.

Il est important d'annuler votre déplacement en cas d'empêchement.

La validation de la demande de transport sera prise en compte uniquement après la confirmation téléphonique de la centrale de réservation.

PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE :

Un véhicule adapté sera mis en place pour accomplir votre déplacement.

Les conditions d'utilisation du service de transport à la demande sont consultables à l'adresse indiquée ci-contre.

Les tarifs : 2 euros le trajet à l'unité – il existe différents types d'abonnements 16 euros les 10 tickets, 46 euros les 40 tickets, 30 euros l'abonnement mensuel.

De Châtillon, vous pouvez vous rendre à :

Bagnols - Le plan RD 338 ou Place de la Mairie
Belmont-d'Azergues - Le Bourg
Le Bois-d'Oingt - Place de la libération
Chambost-Allières - Place Cuinet
Chamelet - Parking RD 385
Chessy - Mairie
Dième - Village
Frontenas - Le Bourg ou La Buissonnière
Jarnioux - Place de la mairie
Grandris - Hôpital ou Centre
L'Arbresle - Gare SNCF connexions TER + lignes régulières 41 vers st-pierre-la-palud, 42 vers Aveize, 56 vers Bully, 57 vers Bessenay, 58 vers Savigny et 59 vers St-Germain-Nuelles
Le Breuil - La bascule
Légnay - Le Bourg et Les Ponts Tarrets
Létra - Mairie
Lozanne - La Poste (proche de la gare SNCF connexion TER)
Moiré - Le Bourg
Oingt - Place de Presberg
Pontcharra-sur-Turdine - Place
Ste-Paule - Le Bourg
St-Jean-des-Vignes - Le Bourg
St-Just-d'Avray - Le Bourg
St-Laurent-d'Oingt - Le Bourg
St-Vérand - Village
Ternand - Le Bourg et Les grandes planches
Theizé - Mairie
Ville-sur-Jarnioux - Le Bourg

Pour consulter le règlement, réserver en ligne :

http://www.rhone.fr/deplacements/cars_du_rhone/transport_a_la_demande

Enquête Région Rhône Alpes

Un recueil de données, centré sur les pratiques de déplacement des habitants, pour analyser la demande et évaluer les impacts environnementaux. Ces informations permettront d'améliorer les politiques de transport en adaptant au mieux les services régionaux et en favorisant les pratiques d'éco-mobilités. Les deux premières enquêtes ont permis d'interroger 25 000 personnes.

Cette troisième vague de recueil de données se déroule du 4 novembre 2014 à fin avril 2015 et concernera 12 300 personnes. Les ménages sollicités par téléphone pour répondre à l'enquête seront préalablement informés par une lettre du Conseil régional. Les enquêteurs

leur poseront des questions générales (âge, type de logement, composition du ménage...) puis d'autres sur les déplacements.



Conduite sur trois années, cette enquête permettra d'ici début 2016 d'obtenir un premier état des lieux complet des pratiques de déplacements des Rhône-Alpins.

Montée des eaux, organisation de la vigilance

Début novembre, compte tenu des conditions météorologiques, la **vigilance** était de rigueur !

La vigilance est le terme à propos, car lors de l'épisode pluvieux du 2 novembre, l'Azergues, le ruisseau d'Alix, la Brévenne et son affluent la Turdine ont atteint une hauteur d'eau déclenchant un début de surveillance soutenue des élus.

En effet le maire, l'élus d'astreinte, un autre élu et le responsable du service technique ont examiné la vitesse de montée des eaux notamment de l'Azergues et du ruisseau d'Alix.

C'est l'occasion de rappeler quels sont les moyens de surveillance en matière d'inondation : Châtillon possède au pont une station qui mesure les hauteurs d'eau (station limnigraphique) toutes les 10 minutes ; une synthèse et une information sont données toutes les deux heures, consultable depuis le site internet de la commune www.chatillondazergues.fr dans la rubrique «vie pratique- risque- inondation » :

cliquez sur «hydrométrie»,

choisissez Châtillon d'Azergues dans la liste des stations

s'affichent des graphes, les premiers concernent l'évolution des hauteurs d'eau depuis 15j et un zoom sur les 3 derniers jours.

Pour le secteur de Châtillon sont définies **3 hauteurs d'eau** de l'Azergues à repérer :

1,30 m, cote dite de vigilance : un groupe d'élus se tient fréquemment au courant de l'évolution, en allant sur le terrain et/ou en consultant hydrométrie. L'élus d'astreinte ou le maire avertit la commune à l'aval (Lozanne), le syndicat d'aménagement de l'azergues et de la plaine des Chères.

S'il continue à pleuvoir et que la rivière atteint **2,20 m, cote dite d'alerte** : mise place d'une cellule de crise à la mairie conduite par le maire, l'objectif prioritaire étant d'avertir les habitants les premiers concernés par un débordement de la rivière. Toute une démarche est mise en place en activant le plan communal de sauvegarde (PCS).

A **2,70 m** et s'il continue à pleuvoir, le maire peut prendre la décision d'évacuation des habitants les plus exposés.

Revenons à l'**épisode du 2 novembre** : l'Azergues est montée jusqu'à **1,6m** à minuit : les élus se sont mobilisés jusqu'à cette heure-ci, la pluie ayant cessé, la hau-

teur s'est stabilisée.

L'**Alix** a bien entendu fait l'objet d'une surveillance par de fréquentes lectures directes de la cote sur l'échelle graduée située sur le pont de la route de Charnay, en amont du pont rive droite. Après une bonne partie de la journée à 8 -10 cm, il a atteint le niveau de **30 cm à 23h** pour se stabiliser. Sur ce ruisseau, il n'y pas d'automatisation de relevés de cote au pont de Charnay, l'échelle est relativement récente. Toutefois il semble réaliste de considérer la cote de **40 cm comme cote de vigilance et 50 cm la cote d'alerte**.

En résumé la **vigilance du 2 novembre** a été caractérisée

- par la mobilisation toute la journée de 3 élus et du responsable du service technique ;

- par l'annonce du syndicat du contrat de rivière Azergues en cours de matinée que, compte tenu de la météo et de la réaction de la rivière sur le bassin amont, une surveillance régulière des hauteurs d'eau était recommandée ;

- par une annonce par un service spécifique de l'assurance de la mairie que la cote de vigilance était atteinte sur l'Azergues ;

- Par la transmission, par les élus de Châtillon, à Lozanne et au syndicat de rivière, de l'information que l'Azergues avait atteint la cote de vigilance ;

- par une tournée de surveillance accrue le long du ruisseau d'Alix, à partir de 16 h, de l'élus d'astreinte avec un autre élu et le responsable du service technique, pour observer l'écoulement des eaux dans les champs, sur la route, dans les fossés (pose d'un panneau danger suite à une arrivée de gravats sur la route d'Alix).

- par une réaction des autres communes : à 20h le maire recevait un message de l'Arbresle signalant que la cote de vigilance de la Brévenne était atteinte à l'Arbresle.

La longue période sans pluie qui a précédé le 2 novembre a créé des conditions d'absorption par les terrains, ce qui a probablement évité d'arriver à des situations plus préoccupantes.

Cet épisode a permis de tester une fois de plus les mesures en situation de vigilance, et souligne la diversité des moyens mis en œuvre qui contribuent à une bonne anticipation d'éventuelles aggravations; ce qui est, nous l'espérons, rassurant pour les habitants.

N'oublions pas le rôle apprécié du service administratif qui, à partir d'éléments objectifs venant d'observations de terrain, a pu rassurer les administrés qui téléphonaient en mairie.

Les brèves de comptoir... d'accueil

Les demandes d'inscriptions sur les listes électorales de 2015 seront reçues en mairie jusqu'au **31 décembre 2014**.

Une permanence en mairie sera assurée à cet effet le mercredi 31 décembre de 8h30 à 12h30.

Documents à fournir :

- pièce d'identité en cours de validité : copie de la carte nationale d'identité recto-verso ou de la double page sur laquelle figure la photo sur le passeport,
- Justificatif de domicile nominatif de moins de 3 mois dans la commune (facture électricité, gaz, eau ou téléphonie, quittance de loyer, bulletin de salaire, relevé pôle emploi, titre de pension, attestation d'assurance multirisques habitation) ou si vous n'habitez pas la commune mais que vous souhaitez y voter : justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis plus de 5 ans.

Les jeunes qui ont procédé à leur recensement citoyen à 16 ans bénéficient d'une procédure d'inscription dite d'office lorsqu'ils atteignent l'âge de 18 ans entre le 1er mars de l'année en cours et le dernier jour de février de l'année suivante, sous réserve de remplir les conditions pour être électeur.

Attention : en cas de changement d'adresse du jeune depuis son recensement citoyen, celui-ci doit accomplir les démarches d'inscription volontaire.

Par ailleurs, les fichiers transmis par l'INSEE ou le service des affaires militaires pouvant être incomplets, il est préférable de vérifier son inscription sur les listes électorales en contactant la mairie.

Vous pouvez également faire une demande d'inscription par courrier en remplissant en 3 exemplaires le formulaire mis en ligne sur l'adresse suivante :

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/R16024.xhtml>

Cette demande adressée ensuite à la mairie devra obligatoirement être accompagnée des justificatifs énumérés ci-dessus.

Un accusé de réception vous sera envoyé par la suite.

Le civisme nous concerne tous

Si on respectait tous les règles élémentaires du civisme dans notre commune cela rendrait plus agréable notre village et la quiétude de ses habitants.

Le bruit :

conformément à l'article R.1336 a 10 du code de la santé publique, les règles à respecter sont : l'utilisation des outils de bricolage, de jardinage doit respecter les horaires (arrêté préfectoral N° 99.1667 du 19 Avril 1999) qui sont les suivants :

Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Les Samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
Dimanches et jours fériés de 10h à 12h

- **La musique** est un son agréable à entendre, mais si les décibels sont trop poussés c'est beaucoup moins agréable, surtout pour les voisins.

- Sensibilisons nos jeunes sur le bruit que peut faire **leur mobylette** et / ou leur **scooter**.

- Nous devons veiller à ce que notre **chien** n'aboie pas à tout va.

La sécurité :

- Les propriétaires de **chiens dangereux** de certaines catégories, doivent les déclarer en mairie. Ces animaux doivent être tenus en laisse et porter une muselière lors des promenades.

Médecin à Châtillon

La santé de notre village, un enjeu communal majeur.

Se soigner en territoire rural a toujours été une difficulté pour nos territoires, notamment pour les habitants de secteur reculé et même si nous sommes un département extrêmement bien doté en nombre de médecins généralistes, on ne peut que déplorer un déséquilibre flagrant dans leur répartition au sein du département.

Avec une densité de 6,6 médecins généralistes pour 10 000 habitants, notre canton fait pâle figure à comparer de ceux de Tarare (18.1), l'Arbresle (37.7) et ne parlons pas de Lyon (553.2). Concrètement, au quotidien, la disponibilité des médecins généralistes de notre canton n'est pas une chose aisée. Malgré un dévouement certain pour leurs patients, la prise de rendez-vous est souvent longue et fastidieuse.

Avec un seul médecin sur la commune, l'accès au soin de médecine générale est souvent compliqué nécessitant parfois de contacter des praticiens à l'extérieur de la commune voire du canton pour pouvoir être pris en charge dans des délais raisonnables. A Châtillon, la demande de soins médicaux est forte puisque ce sont 6 366 consultations et visites qui ont été enregistrées rien que pour l'année 2012. Il faut savoir que 1 799 habitants de la commune (sur les 2200 que la commune compte) ont eu recours au moins une fois dans l'année à un médecin généraliste et seulement 28.3 % ont été pris en charge au sein de la commune.

Fort de ce constat et parce que nous croyons au potentiel de notre commune, la municipalité a décidé de mettre en place, dès le début de ce mandat, une politique active de recrutement de praticiens de médecine générale.

Des contacts avec des médecins hospitaliers souhaitant s'installer en médecine générale ont été entrepris, des cabinets de recrutement de médecins nationaux et étrangers ont été contactés mais le coût de leurs prestations est tel que la

commune ne peut engager des deniers publics sans qu'en plus ces prestataires ne garantissent le succès de recrutement et leur pérennisation. Des affiches de recrutement ont même été déposées à la fac de médecine sans pour l'instant que tout cela ait pu porter ses fruits.

Mais, du fait d'un classement des zones les moins médicalement favorisées par l'Agence Régionale de Santé de Rhône-Alpes, Châtillon n'est pas classée en « zone fragile » et un médecin ne peut donc prétendre à des aides à l'installation automatique. Toutefois, par une délibération du conseil municipal, la commune a décidé de mettre des moyens financiers en réserve pour aider à l'installation d'un, voire deux médecins.

Après avoir rencontré le Dr Crouzet et grâce à l'implication de Mme Danve, pharmacienne à Châtillon, l'ensemble du Conseil municipal se mobilise pour que Châtillon accueille un, voire deux nouveaux médecins généralistes.

Pour conclure, le renforcement de la politique d'accès aux soins de la commune s'annonce ardu mais passionnante et l'ensemble du Conseil est mobilisé pour que Châtillon continue d'être un lieu où il fait bon, vivre ensemble.

<http://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/observatoire-des-territoires/fr/densit-de-m-decins-g-n-ralistes-lib-raux> (21/10/2014)

<http://carto.ars.sante.fr/cartosante/cartoprof.php?prof=gene&geo=82d82&theme=3> (21/10/2014)

<http://www.rhonealpes.paps.sante.fr/Zones-fragiles-et-de-vigilance.168911.0.html> (21/10/2014)

Des nouvelles pour le repas des aînés

Le C.C.A.S. et l'ensemble du Conseil municipal de Châtillon d'Azergues vous rappelle que le repas des Aînés aura lieu le 10 janvier 2015 à 12h00 à la salle des fêtes de Chessy.

Une lettre d'invitation personnelle a été adressée à chaque personne concernée mi-novembre. Si cette invitation ne vous est pas parvenue début décembre, nous vous prions de bien vouloir le signaler au secrétariat de mairie.



Le repas des ainés 2014



Pour les personnes n'ayant pas de moyen de transport, un service de covoiturage sera mis en place par le CCAS: votre décision devra être formulée sur le coupon-réponse de votre invitation.

Environnement

Réduction de l'emploi d'herbicides, votre avis nous intéresse

Comment avez-vous supporté, lors de l'été 2014, la présence d'herbe dans le centre du village ? Plusieurs Châtillon-Infos ont explicité l'engagement de la commune et donc sa démarche de réduction de l'emploi des pesticides pour l'entretien des espaces publics de notre village.

Les agents municipaux ont fait plusieurs passages avec le rotofil et le réciprocat (type taille haie avec des disques) dans les rues du village, les jeunes du chantier international ont procédé à des arrachages à la main des secteurs les plus concernés par la pousse de la végétation dans le bourg ancien. Certes entre les

interventions l'herbe repoussait !

Nous vous suggérons d'utiliser le coupon réponse en fin du bulletin pour exprimer votre ressenti -négatif ou positif- c'est ainsi que nous pourrions progresser dans la démarche engagée de sensibilisation au niveau du village et ceux du secteur, dans ce domaine de telles stratégies devraient être collectives.

Il est à signaler que les agents municipaux et élus ont continué à se rendre à des expositions de matériels de désherbage alternatifs afin d'avoir des éléments pour l'acquisition éventuelle de matériels facilitant le travail de désherbage. La démarche engagée nécessite une motivation constante pour une amélioration continue.

Le site Internet de la mairie

www.chatillondazergues.fr

Si vous avez visité le site récemment, vous avez sûrement remarqué un certain nombre de changements.

Un audit a été fait au début de l'été et une refonte complète est en cours avec des menus plus cohérents, des vignettes à cliquer pour accéder aux documents conséquents comme les bulletins municipaux ou encore de nouvelles rubriques accessibles depuis la page d'accueil

comme « Près de chez nous » pour les manifestations alentours. Aussi vous pourrez commenter certains articles directement en ligne lorsque cela vous sera proposé.

En plus des activités associatives, culturelles et sportives déjà présentes, nous allons dédier un espace aux activités artisanales et commerciales qui souhaitent y figurer. Il ne s'agit pas de faire la promotion de telle ou telle enseigne mais simplement de recenser les activités qui animent notre village.

Enfin un e-bulletin (newsletter) est à l'étude pour vous informer par email de l'actualité de la commune.

Joujoubus

Le Joujoubus est un Relais Assistant Maternel Itinérant.

Des temps collectifs ont lieu dans les différentes salles que les communes mettent à disposition.

Un planning des passages est envoyé deux fois par an, à chaque assistant maternel.

Il est ouvert à tous les assistants maternels qui ont reçu un agrément par les services de la PMI du Conseil Général du Rhône.

Pour les enfants c'est un lieu de socialisation, ils rencontrent d'autres enfants, d'autres adultes. Ils découvrent la vie dans une mini-collectivité.

Pour les assistants maternels c'est un lieu d'échanges, de rencontres, d'écoute et de partage. Tout cela contribue à rompre l'isolement de cette profession.

Des soirées-débats animées par des intervenants sont

organisées pour échanger sur divers thèmes. Cela permet à l'assistant maternel de se positionner en tant que professionnel de la petite enfance.

Pour les familles c'est un lieu ressource pour la recherche d'un mode de garde, un lieu d'information.

Des temps festifs sont organisés tout au long de l'année, Carnaval, Chasse aux œufs, Pique-nique, Spectacle de Noël....

Vous pouvez contacter l'animatrice pour avoir plus de renseignements sur ce service.

Christine CHAMPAGNON

Tél : 06 18 30 90 68

Mail : rami.joujoubus@hotmail.fr



JOUJOBUS

SIVU enfance et petite enfance Accueil de loisirs



L'Accueil de Loisirs sans hébergement de Chessy - Châtillon est un lieu de vie, d'accompagnement et de jeux pour des enfants de 3 à 12 ans, durant les mercredis, les petites et grandes vacances. Il est habilité à travers ses projets pédagogiques validés par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et par la Protection Maternelle et Infantile. Vos enfants seront encadrés par une équipe d'animation diplômée, soucieuse de leur sécurité et de leur bien-être.



Lors des vacances scolaires, l'accueil de loisirs propose diverses activités en journée ou en demi-journée (avec ou sans repas) de 7h30 à 18h, dans les mêmes locaux.

Les prochaines vacances de Noël seront l'occasion de découvrir de nombreuses activités créatives et ludiques lors des 22, 23 et 24 décembre 2014. Les programmes d'activités seront disponibles début décembre dans nos accueils de loisirs, en Mairies, à CAP Générations et au bureau du SIVU.

Inscription à partir du lundi 8 décembre, du lundi au vendredi de 14h à 18h au bureau de SIVU à Chessy.

Ce type de fonctionnement reste valable jusqu'au 31 décembre 2014.

A compter 1er janvier 2015, la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées devrait reprendre les compétences enfance et jeunesse. De ce fait, un nouveau règlement intérieur vous sera communiqué.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Aurélie LACOMBE au 07.84.00.37.69, ou par mail : sivu.secteurenfance69@orange.fr

Depuis la rentrée scolaire 2014, l'accueil de loisirs assure son service les mercredis après-midi (13h30-18h), sur la commune de Châtillon d'Azergues (école maternelle pour les 3-6 ans et école primaire pour les 7-12 ans).



Ecole primaire : la nouvelle salle informatique

A la rentrée de septembre, les enfants ont trouvé du nouveau à l'école primaire. Pendant l'été, un groupe d'élus a conduit une réflexion sur l'organisation de la salle informatique.

Suite à ce travail et grâce à l'un de ces élus qui a mis à disposition de la commune son expertise professionnelle, la salle informatique de l'école primaire a été entièrement ré-agencée.

L'organisation précédente, avec des tables réparties tout autour de la pièce et un projecteur vidéo au centre, ne facilitait pas le travail des enseignants.

Le tout a été déplacé vers la salle de bibliothèque, plus grande. A cette occasion, elle a été séparée en 2 : une partie réservée à la bibliothèque, l'autre partie dédiée à l'informatique. Organisée comme une salle de classe : 2 rangées de tables avec les ordinateurs, un écran collectif (offert par un Châtillonnais) faisant face aux enfants, le bureau de l'enseignant à l'arrière de la salle.

L'ancienne salle, devient à cette occasion un espace dédié à la projection, et améliore l'outil pédagogique à la disposition des enseignants.

La réflexion a également conduit à revoir les contrats de maintenance des matériels et à rationaliser le système d'impression.

Effet longue durée sur le budget communal avec une économie d'environ 15 000€ sur 6 ans, effet immédiat sur l'empreinte écologique : les nouveaux appareils sont moins polluants et consomment moins d'électricité grâce à l'encre choisie et aux techniques d'impression à froid.

Ce travail qui a couvert 3 volets essentiels,

- Amélioration des conditions d'apprentissages des enfants
- Réduction des dépenses collectives
- Réduction de l'impact d'une activité sur l'environnement

s'inscrit complètement dans la démarche agenda 21 engagé par la commune.

Si vous avez des idées de cette nature, quel que soit le domaine, n'hésitez pas à vous faire connaître, les meilleures idées sont celles que l'on partage et que l'on met en œuvre.



Médiathèque

La médiathèque fait partie des structures animatrices des Temps d'Activités périscolaires (TAP) pour les enfants des écoles publiques de Châtillon et Chessy. Marie-Agnès Bouchot, parfois accompagnée d'Antoinette ou Nicole, bénévoles, accueille des élèves de grande section et CP de Châtillon le vendredi dans la médiathèque. Elle fait découvrir aux enfants des albums illustrés, par le biais de la lecture et du jeu.

La médiathèque raconte aussi des histoires aux plus petits : un jeudi sur deux, Sylvie Chambat se rend au jardin passerelle de Châtillon avec des livres, des raconte-tapis, des tapis de lecture ... Les autres jeudis elle fait de même au jardin passerelle de Chessy. A partir du mois de février, ce sont les accueils occasionnel et régulier du SIVU petite-enfance qui profiteront de sa venue.

Enfin, sachez que si vous ne pouvez pas vous déplacer jusqu'à la médiathèque (grand âge, absence de locomotion, immobilisation provisoire suite à un problème de santé ...), la médiathèque peut venir à vous : une personne de l'équipe peut venir chez vous régulièrement, vous proposer un choix de livres, revues ou musiques en fonction de vos goûts. N'hésitez pas à nous contacter.

Médiathèque intercommunale de Châtillon Chessy

Place de la Poste – Châtillon

04 78 43 91 61

mediatheque@chatillondazergues.fr

mardi et jeudi 16h – 18h30

mercredi 15h30 – 18h30

samedi 9h30 – 12h

Pendant les vacances de Noël, la médiathèque sera ouverte uniquement les mardis et samedis.



Le mot du Choucas

C'est Choucalamité qui nous a mis en garde car, sans vouloir faire l'oiseau de mauvaise augure, il a attiré notre attention sur le fait que la voie ferrée faisait l'objet depuis quelques temps de phénomènes non habituels.

En effet, quelle ne fut pas notre surprise par un beau matin ensoleillé de voir s'agiter les agents techniques de Chessy et de Châtillon avec des attitudes de toreros sur la voie ferrée et sur la route départementale : il y avait des vaches qui semblaient vouloir se balader sur le ballast du chemin de fer ! Était-ce un essai de désherbage alternatif des voies ? Si c'est le cas, elles n'ont pas eu le temps de montrer leur efficacité pour cette tâche, car elles ont rapidement été contraintes de regagner des lieux plus sécurisés, où l'herbe est plus appétissante.

Nous pensons qu'il s'agissait bien de l'essai d'une technique de désherbage, qui n'a pas été retenue ; cela expliquerait l'événement suivant, survenu quelques semaines plus tard, qui a alimenté nos discussions pendant plusieurs jours : le passage d'un train spécial, constitué de quelques wagons, qui a traversé notre secteur entouré d'un drôle de brouillard ; les conditions météorologiques ne justifiaient aucunement ce phénomène.

Choucalé, le plus érudit d'entre nous, nous révéla qu'il avait vu sur des photos que, dans certaines régions, quand des cultures sont traitées par des avions, cela provoque des nuages comparables. Mais il n'y a pas de cultures le long des voies ferrées ! En fait, quelques jours après, nous avons pu observer que la végétation du ballast et des

talus périlait rapidement ; nous en avons conclu que ce que nous avions observé était probablement le traitement de la voie par des pesticides...

Nous ne savons pas ce qu'en ont pensé les vaches, qui ont la renommée de regarder passer les trains, quand elles ont brouté à proximité de la voie ferrée l'herbe qui a pu être aspergée par les produits !

Nous avons entendu raconter que pour éviter que des trains patinent sur des feuilles mortes accumulées sur les rails, la SNCF utilise des trains souffleurs de feuilles ; mais nous n'avions jamais rien su ni vu des interventions de trains traitant.

Choucabot s'amuse à faire remarquer : « on connaissait les TGV et les TER, maintenant il y a aussi les TEV : Trains **E**liminant la **V**égétation ! » ce à quoi répond plus sérieusement Choucalorie « et pourquoi ne pas installer dans les trains un système pour chauffer de l'eau et la pulvériser sous les wagons ? ainsi à chaque passage se ferait un désherbage thermique ; c'est pas une bonne idée, ça ? Et plus écologique ! »



La vie à Châtillon

Pour que Châtillon reste un village où il fait bon vivre, nous pouvons contribuer à dynamiser la vie locale en sollicitant les artisans du secteur, et en fréquentant les commerces du village qui sont des services de proximité ; et n'oublions pas notre marché du samedi très convivial, où règne toujours une ambiance sympathique.



Fouilles archéologiques sur Chatillon

Fin octobre, une équipe d'archéologues a mené un chantier de fouilles sur la commune, dans le cadre d'un vaste programme de recherches régionales.

Deux sites ont révélé des vestiges du passé :

Une tranchée a laissé apparaître un pan de fortification, confirmant l'existence d'un **oppidum gaulois**.

Il reste aujourd'hui un léger relief permettant d'imaginer l'aspect stratégique et défensif du lieu. Des morceaux de poterie ont également été découverts au même endroit datant de la fin de l'âge du bronze à l'âge du fer. (Entre 800 et 1200 ans avant notre ère.)

Sur un autre site, des sondages ont permis de découvrir des tessons d'amphores, des tuiles romaines et une fibule en bronze (sorte d'épingle) laissant penser qu'il y avait certainement des **habitations**.



Ces recherches sur Châtillon nous montrent l'existence d'une vie humaine active, sur notre territoire, il y a **plus de 30 siècles** !

Ornithologie

Il s'agit d'une observation intéressante :

"une grande aigrette(vue la première fois par une élue) :

un oiseau en migration qui a stationné à Châtillon en novembre dans le secteur de la goutte chardon et du chatelet!

c'est un oiseau de la silhouette d'un héron ,

tout blanc avec les pattes noires et un bec jaune qui se nourrit dans les champs de grenouilles et d'escargots".

A quand cet oiseau sera repéré nicheur dans notre contrée? peut être attend-t-elle que l'agenda 21 soit plus avancé!"



Portrait de Aman

Aman Ali Hassani Bougault, animateur secteur Jeunes à CAP Générations.

Un passionné de nature, de relations humaines, de sport, de danse et de cirque.

A 29 ans il a déjà un riche cursus mais n'a pas dit son dernier mot. Il est né à Moroni, sur la plus grande île des Comores, et à l'âge de 4 ans est venu en France, ses parents s'établissant dans la belle campagne entre Paris et Chartres. Cet environnement rural va s'avérer essentiel pour lui. Au gré des obligations professionnelles de son père, il voyage dans le monde entier et notamment en Afrique, puis décide de faire ses études à Marseille et à Lyon : un Bac ES et un diplôme d'éducateur sportif.

« Le choix d'associer des études dans le domaine social et sportif n'est pas un hasard, dit Aman, j'ai toujours aimé les relations humaines, et le sport est un support pédagogique par excellence. Depuis toujours je voulais travailler la relation à l'autre via le sport, et au début de ma carrière je l'ai fait dans des écoles, lycées et accueils de loisirs. Sport et éducation vont parfaitement ensemble. Pour les jeunes, cela permet de les sortir de la routine, d'intervenir dans leur éducation sans porter l'étiquette de prof, et cela a plus d'impact. Quand j'étais jeune, m'asseoir dans une classe et recevoir, de façon descendante, un enseignement ou une éducation pré-mâchée, m'était difficile, je ne le concevais pas. A l'école j'étais surtout heureux dans les ateliers où « ça bougeait », aussi bien nourrir des animaux que suivre les séances d'athlétisme. A vrai dire, mon projet de vie était de devenir soit danseur de hip-hop, soit artiste acrobate dans un cirque, j'étais très souple et assez doué pour ça ».

Quand la bifurcation a-t-elle eu lieu ? « A l'époque où j'aurais dû entrer dans une école du cirque, nous habitions en Afrique, où aucune structure de ce genre n'existait. Pour la forme, je me suis inscrit en Fac de Droit, mais en suis vite sorti pour préparer un BTS ESF, c'est là que j'ai compris ce que je voulais vraiment faire, j'ai trouvé ma vocation ».

De sa voix apaisante, Aman explique qu'il privilégie l'action directe vers les jeunes, qu'il souhaite leur donner la chance de faire un choix et de posséder des outils pour mieux comprendre ce monde.

« Mes parents m'ont toujours poussé vers la connaissance et la culture, dit l'animateur de CAP Générations. Après un temps de maturation j'ai réussi à allier sport et éducation auprès d'enfants en difficulté sociale ou de par leur origine étrangère, en travaillant à leur intégration. Un jour j'ai postulé auprès de CAP Générations, que j'ai choisi parce que

c'était un centre social oeuvrant en milieu rural, il n'y en a pas beaucoup, pour retrouver la campagne de mon enfance, et, dans le contexte du moment, ça m'a sauvé, la nature m'a toujours sauvé. Ici je peux mettre mes valeurs en avant, comme respect, tolérance et solidarité. Travailler ici est une chance. J'occupe à CAP les fonctions d'animateur secteur Jeunes, avec Sophie Laresse, de responsable Accueil loisirs et animateur sur le terrain. Sans oublier les interventions de prévention faites au collège, l'atelier Théâtre, les jeux éducatifs organisés dans les écoles, et les TAP, mis en place par le centre social pour répondre aux nouveaux rythmes scolaires ».

Comment ça se passe à CAP ? « J'ai été très bien accueilli par tout le monde, l'équipe des professionnels, les bénévoles et les jeunes. C'est fondamental. Cet accueil m'a confirmé que j'avais fait le bon choix et que j'allais bien travailler avec eux tous. Ici on prend les gens comme ils sont, ce que je fais aussi dans mon travail, il n'y a pas de jugement, que de la bienveillance. Vis-à-vis des jeunes, relever un fait n'est pas juger, c'est travailler sur l'affect avec humanité, c'est leur donner une clé pour faire mieux ou autrement la prochaine fois. Ils peuvent alors prendre du recul et travailler sur eux-mêmes, c'est un travail de conscientisation, c'est le plus important ».



Aman ajoute qu'il est également heureux de vivre sa profession dans un village dynamique comme Châtillon, avec des élus et des habitants motivés par le bien-être de tous. CAP Générations a aussi une dimension réactive particulière, il a à cœur de diversifier et élargir ses missions, sur un territoire très vaste, et cela va de l'épicerie solidaire à la coordination des ateliers périscolaires.

« Je me réalise pleinement ici, conclut Aman, mais je garde en moi un autre rêve : ouvrir une ferme pédagogique, en pleine nature, avec toutes sortes d'animaux, ça me parle. On recevra des groupes, des écoles, des gens qui recherchent des contacts avec la nature et les bêtes, qui viendront là pour se ressourcer. Et bien sûr, dans un coin de la ferme, il y aura un studio de danse ! ».



Actualités du centre social

En cette rentrée scolaire 2014-2015, CAP Générations a coordonné la mise en place des nouveaux rythmes scolaires sur Châtillon. Grâce à une très bonne collaboration de tous les acteurs (associations, élus, équipe pédagogique, parents), les enfants ont pu découvrir sereinement de nouvelles activités les mardis et vendredis après-midi.

Trois nouvelles activités ont vu le jour au centre social :

l'atelier gym (5 cours différents proposés de pilate, bokwa, renforcement musculaire, gym douce et sophrologie pour un tarif unique)

l'atelier multimédia sur des thématiques spécifiques (utilisation de tablettes, contrôle parental, gérer ses photos,...) pour lequel vous pouvez également proposer un thème

des ateliers créatifs.

Les autres ateliers (discussion en anglais et en espagnol, art floral, cuisine, les échecs, les rollers) continuent bien évidemment, en témoigne le nombre croissant de participants. Il est encore temps de s'inscrire, alors n'hésitez pas à venir vous renseigner.

Nos prochains temps forts à retenir :

Mercredi 17 décembre, 13h45 à la salle des fêtes de Châtillon : Fête de Noël pour tous avec spec-

tacle pour petits et grands, atelier manuel et goûter partagé. Entrée libre.

Vendredi 19 décembre : atelier cuisine « Fête de Noël », de 9h à 11h30.

.

Et toujours pour les ados :

Pour les **vacances de Noël**, l'accueil de loisirs sera ouvert du 22 au 24 décembre, programme disponible depuis mi-novembre.

Atelier de discussion en anglais pour les ados, le **mercredi de 15h à 15h45** avec Rachel. Démarrage en janvier.

Du **9 au 13 février**, après le succès de l'an dernier, CAP Générations renouvelle son séjour à la neige pour les 11-17 ans à Albiez-Montrond. Formule complète : hébergement encadrement, matériel, pension complète, forfaits, cours ESF pour les débutants. Réservez vite car le nombre de places est limité et les inscriptions ont déjà bien démarré. Tarif en fonction du quotient familial et de la commune de provenance.

L'accueil jeunes c'est aussi **hors vacances scolaires** sur Châtillon : le mercredi de 12h30 à 19h00, le vendredi de 17h00 à 21h30 et le samedi de 14h00 à 18h00. Les animateurs vous accueillent autour d'un film, d'une partie de babyfoot ou de billard, de jeux de société ou pour des soirées bien animées ! Tarif : Adhésion familiale 17€/famille et cotisation au secteur jeunes 3€/jeune.

Renseignements auprès des animateurs : 04.72.54.48.76



La Cellule Emploi

1582 ROUTE DE LA VALLEE
69380 CHATILLON D'AZERGUES
TEL : 04 78 43 96 56
celemploichatillon@free.fr

ASSOCIATION LOI DE 1901 ID. WALDEC : W692002653

Connaissez-vous La Cellule Emploi?

Quelques réponses sur nos services et notre fonctionnement

Je suis un particulier : La Cellule Emploi peut-elle m'aider pour trouver des employés à domicile (ménage, garde d'enfants, jardin ...)?

Oui la Cellule Emploi s'adresse à tous les employeurs, y compris aux particuliers

Je recrute, puis-je proposer mes offres « en direct » à La Cellule Emploi ?

Oui La Cellule Emploi vous mettra en relation avec les demandeurs inscrits chez nous.

Combien la Cellule Emploi a-t-elle de salariés ?

La Cellule Emploi ne fonctionne qu'avec des bénévoles ; c'est pourquoi pour pérenniser son action, La Cellule Emploi recherche en permanence de nouveaux bénévoles.

Est-ce possible de devenir bénévole sans compétences dans le recrutement ?

Oui car les personnes que nous accompagnons dans leur transition professionnelle recherchent avant tout

un accueil chaleureux et beaucoup d'écoute. Et chacun apporte ce qu'il souhaite : nous recherchons des bénévoles pour communiquer notre action auprès des entreprises locales, assurer le fonctionnement de nos outils informatiques ...

La Cellule Emploi augmente ses plages d'accueil :

Une permanence est assurée à présent le lundi de 9h à 11h

La Cellule Emploi crée le Café Emploi le jeudi de 9h à 10h pour échanger de manière informelle entre bénévoles et demandeurs d'emploi, profiter d'un moment convivial et rompre l'isolement du « face à face avec l'ordinateur ».

La Cellule Emploi - 1582 Route de la Vallée - CHATILLON D'AZERGUES (entrée à côté de la Poste)
04 78 43 96 56 - celemploichatillon@free.fr
Lundi 9h - 11h – Mardi 16h – 18h – Samedi 9h30 – 11h30

C.R.A.C.C (club radio assistance Chessy Châtillon)

En cette fin d'année le bilan de notre club s'annonce très positif, le nombre d'adhérents est en augmentation, les activités et assistances ont progressé.

En lien avec Tendre la main, nous avons organisé le 29 Novembre 2014, sur les communes de Chessy et Châtillon, une collecte de jouets au profit des enfants placés par la DASS à la Maison de Charbonnières.

Notre assemblée générale se tiendra à Châtillon salle du Mille Club

le 28 Février 2015 à 18h30 .

Nous comptons sur votre présence.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes Fêtes de Noël.

Vous pouvez toujours nous rejoindre en contactant :

Mr Badadan Patrice tél : 06.85.09.41.09 E-mail : cracc69@sfr.fr



L'ADMR de CHATILLON présente sa nouvelle secrétaire administrative

Aude MALEYSSON-SERRAILLE au service de l'ADMR de Châtillon depuis le 1er septembre 2014 n'est pas une débutante dans le métier puisqu'elle a participé à l'ouverture et à la pérennité de l'ADMR de la Croix Rousse durant plus de quatre années. Titulaire DEUG 1 et 2 + licence + Master 1 de Psychologie. Sa compétence, son sourire et ses facultés de communication sont très appréciés des clients bénéficiaires, de ses collègues intervenantes auprès de ces derniers et des bénévoles gestionnaires de l'association.



Domiciliée dans une commune proche de Châtillon, elle a quitté l'ADMR de la Croix Rousse par commodité, après un congé parental. Elle dit se sentir bien dans sa nouvelle fonction et apprécier le contact avec les bénéficiaires locaux plus compréhensifs face aux modifications inévitables dans la difficile tâche d'organisation des plannings d'intervention.

Sa bonne humeur et sa disponibilité engendrent une ambiance conviviale et détendue à la Maison des Services.

L'ADMR de CHATILLON soutient la campagne de communication du Collectif de l'Aide à domicile ayant pour objectif:

- de mobiliser les politiques et l'opinion publique pour dénoncer le détournement de la Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie (Casa) ces deux dernières années. Le texte exprime de façon très directe la demande du Collectif de l'aide à domicile: "Utilisez les 650 millions d'euros prélevés sur nos retraites pour soutenir l'accompagnement des personnes âgées ».

-de s'assurer que les 650 millions d'euros du produit de la Casa seront réellement affectés à des dépenses permettant l'amélioration de la prise en charge de la perte d'autonomie. Même s'il est maintenant acquis que le produit de la Casa sera bien attribué, pour 2015, à la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA).

- d'attirer l'attention au-delà de l'actualité de la Casa et de l'examen du PLFSS (Projet de Loi de Finances pour la Sécurité Sociale) sur le secteur et de faire état, plus largement, de la nécessité de mettre en place des financements pérennes à la hauteur de l'enjeu que la perte d'autonomie et la place de nos aînés représentent pour notre société.

Cette campagne de mobilisation est menée par 9 organisations du collectif de l'Aide à Domicile : ADESSA DOMICILE, ADMR, AD-PA, FNAAFP/CSF, FNAD EPA, FNAQPA, GENERATIONS MUTUALISTES, UNA, UNIOPSS.

L'ADMR de CHATILLON préconise la téléassistance à toutes les personnes vivant seules et isolées

Peu coûteuse et sécurisante la téléassistance peut sauver des vies ou éviter des souffrances en cas de chute, de malaise, de crise d'angoisse, voire d'agression au domicile. L'installation de l'appareil sur la prise de téléphone ne nécessite aucun travail préparatoire et la fourniture d'un bouton d'alarme sous forme de pendentif ou de bracelet-montre est en fonction du choix de chacun. Nul besoin d'être âgé pour y recourir, le fait d'être seul et un peu isolé doit porter à l'envisager.

Renseignements sans engagement au 04 72 54 42 29 ou admr.chatillon@fed69.admr.org

ou Maison des Services Zac de la Gare 69380 Châtillon.

Il est toujours possible de résilier l'abonnement si la situation change ou en cas d'insatisfaction

ASSOCIATION CONJOINTS SURVIVANTS

SECTION BOIS D'OINGT

L'association des conjoints survivants existe depuis 1982 et s'est élargie en l'an 2000. En effet, depuis cette année là, les nouveaux statuts permettent d'accueillir en temps qu'adhérent à part entière les veufs qui rencontrent les mêmes difficultés que les veuves.

L'Association regroupe 18 communes du secteur du Bois d'Oingt (Bagnols, le Bois d'Oingt, le Breuil, Chatillon d'Azegues, Chamelet, Chessy les Mines, Frontenas, Jarnioux, Legny, Létra, Moiré, Oingt, Saint Laurent d'Oingt, Sainte Paule, Saint Vérand, Ternand, Theizé, Ville sur Jarnioux) auxquelles s'ajoutent quelques adhérentes et adhérents extérieurs venus de villages environnants.

Notre rôle est d'apporter le soutien aux conjoints qui restent seuls pour effectuer les démarches administratives et les entourer au mieux, de tisser et renforcer des liens d'amitié.

Dans chaque commune il y a une personne bénévole qui contacte la responsable du canton en cas de besoin.

Quelques journées de détente nous font rompre la solitude dont nous souffrons.

Nos activités de l'année 2014 :

Voyage d'un jour : le 31 mai – Escapade en Dombes

Repas de fin d'année : le 18 octobre

Restaurant « Clos des Plaines » à Saint-Laurent d'Oingt

Réunion générale : Courant janvier 2015.

N'hésitez pas à nous contacter lors de notre permanence le 1er mardi de chaque mois de 9h à 11h à la Mairie du Bois d'Oingt,

Les personnes désirant rejoindre notre association sont les bienvenues et peuvent prendre contact avec les membres du bureau :

Responsable : Mme MELLET Maryse Ternand
04 74 71 32 23

Trésorière : Mme VALLET Marguerite Saint Vérand
04 74 71 63 19



De nouvelles activités sont au programme 2015 : Voyages, repas...

Les classes en 5 redonnent de la voix.



Il est très important de perpétuer cette tradition qui fait le bonheur et la fierté des habitants de notre village et c'est pour cela que je vous convie à une première réunion à la petite salle des fêtes du lac le **vendredi 19 décembre à 20h30**.

ORDRE DU JOUR :

Formation d'un nouveau bureau

Nomination des représentants des décades

Les jeunes sont très motivés, alors ne les décevez pas, venez les aider et les seconder. Ce sont eux l'avenir des classes.

J-L BEULIN tel : 0607668165 Email : jean-luc.beulin@wanadoo.fr



Une équipe engagée tout au long de l'année pour des actions concrètes sur le terrain....

Une nouvelle année scolaire avec la poursuite du soutien d'A plus....

En 2006, conscients de l'importance de l'éducation, nous avons mis en place un parrainage de collégiens. Ces jeunes garçons, ces jeunes filles sont l'avenir du Burkina. Le seul moyen de s'en sortir passe par l'école, leur destinée est entre leurs mains. Nous sommes là pour les aider à accomplir ce chemin.



Les résultats scolaires ont été relativement bons, l'an dernier. Lors de cette rentrée scolaire, nous avons donc pu parrainer : 42 élèves

Lycée de Kourinion, 31 enfants dont 3 nouveaux : (4 en 6è, 5 en 5è, 4 en 4è, 17 en 3è et 1 en 2de,

Lycées d'Orodara 7 enfants (2 en 2de, et 5 en 1ère)

Collège de Guena, 4 enfants (dont 1 nouveau).

Les critères de parrainage, restent toujours les mêmes (orphelin, ou issu de famille en très grande difficulté). Nous avons aussi payé la cantine pour tous ces élèves, jusqu'à Noël.

5 enfants sont en apprentissage à Orodara (Si un enfant en menuiserie, pose quelques problèmes, et n'est pas

très motivé, les 4 autres (2 en mécanique, 1 en électricité, 1 en soudure) passent au niveau supérieur. Un nouvel enfant est parrainé, il veut faire la menuiserie.

Les marchés de Noël

Avant Noël, A Plus.... va présenter un large choix d'objets artisanaux. Dans 4 marchés organisés dans la région : Haute Rivoire le 22 novembre, Charnay le 6 décembre, Amplepuis les 12 et 13 décembre, et Chatillon le 13 décembre.

Quelle satisfaction pour les participants de constater la réussite de ces marchés qui sont une source de financement très appréciable

Il demande la mobilisation de nombreux bénévoles et surtout avoir un stock conséquent d'artisanat apporté par ceux qui se rendent au Burkina.

Des nouvelles du pays

Ces dernières semaines, l'insurrection du peuple, s'est surtout manifestée dans les villes, et que ce soit à Sidi, Orodara, Kourinion et tous les villages environnants, la vie de tous les jours a continué, même si les établissements scolaires étaient fermés. Les populations rurales, si elles n'ont pas manifesté, étaient en complet accord avec les manifestations des villes. Le départ du président Blaise Compaoré était souhaité par presque tous

En ville, nous avons trouvé des habitants, des artisans, en désespérance, La situation politique et l'épidémie Ebola, ont éloigné le peu de touriste qui venait au Burkina. le manque de touristes ou membres d'associations qui interviennent sur le territoire signifie moins de courses de taxi, moins de jours d'hôtel, moins de repas dans les restaurants, moins de vente d'artisanat ce qui a bien évidemment des retombées aussi sur les autres personnes. La situation économique est préoccupante pour beaucoup. Nous formons des vœux pour que le pays retrouve une stabilité, et que le quotidien de chacun s'améliore.

Les événements qui se sont passés au Burkina, ont surpris les membres de l'association qui se trouvaient par leur soudaineté. Mais toutes les actions pour lesquelles elles étaient parties, ont été menées à bien.



Puces Café

Boutique solidaire - Café convivial

Puces café a 2 ans

Cela a fait 2 ans le 27 octobre que Puces Café a ouvert ses portes dans le local place du lavoir à Châtillon.

2 années de mobilisation des bénévoles qui ont permis de faire 9 dons à **4 associations** pour un montant de **plus de 14 000 €**.

2 années de tri, étiquetage, mise en boutique de tous les articles que les généreux donateurs viennent apporter tous les 1^{er} samedi du mois.

2 années à donner une 2ème vie aux objets, faire des heureux en vendant des articles de toutes sortes à prix modiques, offrir un lieu de convivialité.... On se pose pour une boisson et ou on fait le tour pour dénicher la bonne affaire.

2 années de fréquentation par une clientèle de plus en plus nombreuse, composée de fidèles mais aussi de nouveaux qui apprécient le côté chaleureux de la boutique.



Rejoignez Puces café pour poursuivre la belle aventure

Les bénévoles assurent de très nombreuses tâches qui commencent par **recueil des dons** tous les premiers samedi du mois, puis face à la générosité des donateurs se poursuivent par un gros travail **de tri, de classement**, 2 équipes se réunissent chaque semaine.

Ensuite c'est la **mise en boutique** avec la fixation et l'étiquetage des prix. Les articles sont régulièrement changés pour que les visiteurs trouvent toujours des nouveautés. La boutique est très accueillante grâce à l'équipe **décoration** et l'équipe **bricolage** qui renouvelle le cadre de la partie puces et le coin boisson.

La boutique ouvre les samedis matin et mercredis après midi toute l'année et le dimanche matin l'été ce qui mobilise beaucoup de bénévoles pour assurer **les permanences**.

Certains bénévoles, moins disponibles, préfèrent contribuer en confectionnant de **délicieux gâteaux** vendus sur le coin Café, ou assurer le **ménage** (1 fois par semaine).

Si vous souhaitez contribuer à une forme de solidarité locale, **devenez VOUS aussi bénévole à Puces café**, la bonne ambiance est assurée. Parmi les multiples tâches, il y en a une qui vous conviendra sûrement.



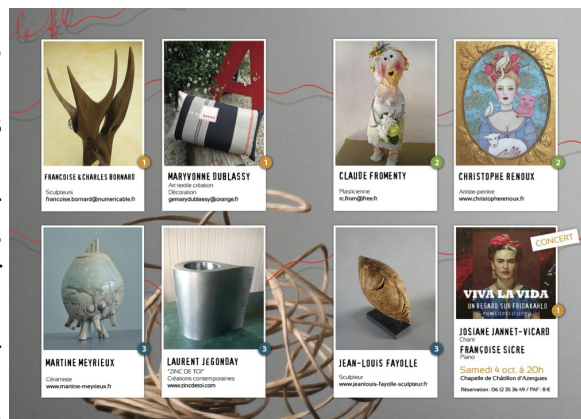
Contacts: pucescafe.asso@gmail.com ou 06 85 86 15 93 **Site internet :** www.pucescafe.org

ATELIERS RÉVÉLÉS

suivez le fil....

Lors de notre dernière manifestation, les 3, 4 et 5 octobre, de nombreux visiteurs, venus parfois de loin, ont pu apprécier la création et le savoir-faire d'artistes passionnés, sculpture, création textile, céramique, peinture, œuvres d'une plasticienne et création contemporaine en zinc, à Châtillon d'Azergues, Bagnols et Ternand. À cette occasion, ils ont pu aussi flâner dans les rues du village et visiter la chapelle...

Un public important a été séduit, dans une chapelle trop petite, par le Concert " VIVA LA VIDA", où lectures, chants poèmes et musique lui ont permis de percevoir la personnalité hors du commun de FRIDA KAHLO, peintre mexicaine (1907-1954).



Devant le succès rencontré, ATELIERS RÉVÉLÉS vous donne rendez-vous pour l'année prochaine, premier week-end d'octobre....

Contact : ateliersreveles@orange.fr

Kaléidoscope, arts en mouvements

L'atelier kaléidoscope propose tout le long de l'année des cours sur Châtillon.



Vous pouvez voir les créations des petits et des grands à la page du site

<http://breme.net/le-kaleidoscope/les-galleries/travaux-datelier>

Cette année nous travaillons aussi sur un projet avec les musiciens de l'école de musique de Villefranche à partir de la musique Baroque, en partageant nos créations et dialogues entre couleurs/ graphismes et sons.

Nous proposons aussi des stages, le prochain étant le samedi 10 janvier, ouverts aux enfants ou adultes qui peuvent venir expérimenter une technique ou l'approfondir et explorer leurs créativité.

Renseignements sur www.breme.net ou auprès de Marina tel : 04 26 65 87 65 marina@breme.net

Palette des arts

La Palette des Arts, association Châtillon-Chessy, donne des cours de dessin, peinture et de bricolage (maquette etc.) dans une ambiance conviviale aux enfants, adolescents et adultes dans la salle de l'ancienne gare de Châtillon d'Azergues.

Son professeur, Florence JABOUILLE, diplômée en arts plastiques, enseigne toutes les techniques : pastel sec, pastel gras, mine de plomb, sanguine, aquarelle, acrylique, huile.... Pas de thème particulier, chacun peut se laisser guider par son inspiration et ses préférences, sur les conseils de Florence.



De nombreux cours sur la semaine (matin, après-midi ou soirée), dans une ambiance très conviviale, permettent à chacun de trouver l'horaire qui lui convient le mieux.

Renseignements. Florence Jabouille (06 32 57 59 69) ou florence.jabouille@gmail.com

<http://association-la-palette-des-arts.e-monsite.com> et <https://www.facebook.com/LaPaletteDesArtsChatillonAzergues>

Mines de Liens

Cet automne voit plusieurs projets se préciser à Mines de Liens.

Tout d'abord, un projet de **poulailler collectif**, qui serait situé à Chessy ou Bagnols et permettrait de récolter des œufs à partager entre les membres du groupe, moyennant la construction préalable du poulailler puis des soins aux poules eux aussi partagés. Avis aux amateurs !

D'autre part, notre projet de **nouvel atelier « Recyclage, réparation, création »** est en cours de démarrage. Pour la concrétisation de ses projets, cet atelier cherche activement un local qui serait adapté aux activités de bricolage, accessible et peu cher, voire gratuit ! Nous cherchons à Chessy, Châtillon et dans les communes alentour. Si l'un de vous a une piste à nous communiquer, merci de nous contacter.

Enfin, à travers cet atelier en création, mais aussi au titre de ses autres activités, Mines de Liens souhaite s'inscrire comme partenaire de la démarche Agenda 21 local engagée par la municipalité de Châtillon.

Côté AMAP, la signature des **contrats de la saison**



automne hiver se poursuit. Vous trouverez ces contrats sur notre site à l'adresse suivante : <http://www.minesdeliens.org/amap/contrats/>

Enfin, l'atelier de ciné-débats citoyens « **Mines d'Images** » vous donne **rendez-vous vendredi 27 février 2015 à 20h30** à la salle des fêtes de Chessy pour une séance sur **l'énergie libre**, en présence d'intervenants scientifiques capables d'éclairer les débats de leurs lumières !

Et pour suivre régulièrement les activités de tous nos ateliers, n'hésitez pas à consulter le nouveau site de Mines de Liens : <http://www.minesdeliens.org>

Modalités d'adhésion à Mines de Liens : 10 € par famille / étudiants, chômeurs, RSastes : 5 € / AMAP 6 € supplémentaires. Contact : 06.98.47.72.44 / minesdeliens@gmail.com

Dates à retenir

Vendredi 12 décembre : réunion publique Agenda 21

Samedi 13 décembre : marché de Noël APlus

Mercredi 17 décembre : Fête de Noël Cap Générations

Vendredi 19 décembre : Repas de Noël Petit Gourmet

Réunion Classes en 5

Mardi 23 décembre : Noël solidaire Cap Générations

Samedi 3 janvier : Vœux du conseil municipal à 17h30

Samedi 10 janvier : Repas des aînés CCAS

Mercredi 14 janvier : Assemblée générale Club Primevère

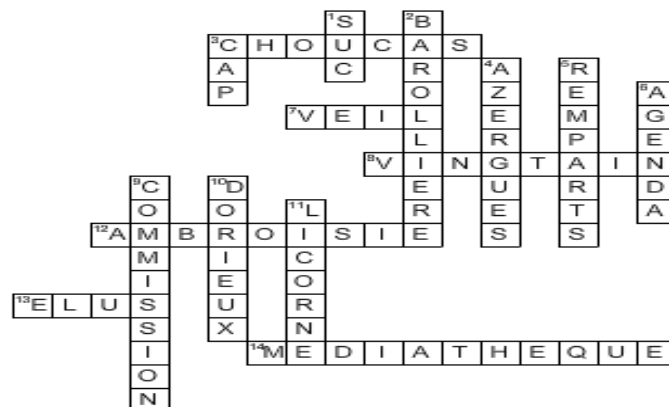
Samedi 17 janvier : Repas Boules Fraternelles

Pour plus d'informations sur l'activité de votre commune rendez-vous sur
www.chatillondazergues.fr ou flashez ce code



Réponse de la page ludique du Châtillon info 94

Châtillon croisé



Horizontal

3. tout de noir ils surveillent le bourg
7. nos collégiens voient son nom tous les jours
8. impot médiéval
12. il faut s'en débarrasser
13. il y en a 19 à Châtillon
14. livres, CD roms... tout y est

Vertical

1. chez nous il n'est pas gastrique
2. hameau de Châtillon
3. oriente toutes les générations
4. un des 3 cours d'eau
5. ils protégeaient le village
6. le 21 en est un
9. groupe de travail
10. il a son pont
11. célèbre pour sa tapisserie

Le saviez-vous ?

Le hameau de Conzy s'étend sur trois communes : Chessy-les-mines, Saint-Germain sur l'Arbresle et Châtillon d'Azergues. Il est mentionné en l'an 1000 sous le nom de Consiacus.

Mots mêlés : Les chemins de Châtillon d'Azergues

BOYEUX UTARREFTNOMBT Ç
PZCUSCCNALBNILUOMUON
GARWXUEIMYELOCYOYLSB
RUOFUDSIOBJIVIGNEGÇH
AUBYPARPZUAETAHCXUEIV
NSINCINQUANTEDEUXDWC
DTELELEUDRAMSEGNA RG T
EERNALPXMGREFFIEREK R
SPSYECNAMACHEZLEGER
TOJXBCPETITECARRIERE
ECGRANDMOULINZXIKPWF
REREITELLOCROUZEWHMN
RK RJC BAROLLIEREYAFRE
ELLEUNEDSIOBJPEROUZE
SWFKGWPONTDEDORIEUXE

AMANCEY
BAROLLIERE
BIERS
BOISDENUELLE
BOISDUFOR
BOYEUX
CHEZLEGER
CINQUANTEDEUX
COLEYMIEUX
COLLETTIERE
COPETS
CROUZE
ENFER
FAY
GRANDESTERRES

GRANDMOULIN
GRANGESMARDUEL
GREFFIERE
MONTFERRAT
MOULINBLANC
PEROUZE
PETITECARRIERE
PLAN
PONTDEDORIEUX
PRAY
SUC
VIEUXCHATEAU
VIGNE

Votre avis nous intéresse !

La dernière page du Châtillon Infos vous permet de vous exprimer et c'est ce que vous avez fait à l'aide du coupon réponse. Voici ce qui nous a été transmis ces dernières semaines :

Réparer certains trottoirs qui ont des trous (il n'est pas précisé de quels trottoirs il s'agit) ainsi que l'accès au cimetière d'Amancey qui est glissant (lorsqu'on marche avec une canne) à cause du sable.

Favoriser les rencontres entre musiciens de tous âges pour former des groupes, jouer ensemble, valoriser les jeunes et donner une ambiance festive au village.

Route de l'Arbresle en montant au collège, le trottoir de droite est impraticable et dangereux avec des enfants et/ou une poussette. Il faudrait au moins déli-

miter un passage pour les piétons.

Améliorer l'état du chemin qui mène au cimetière de Saint Roch pour les piétons car l'accès en voiture n'est pas possible.

Améliorer le passage souterrain qui est impraticable pour les poussettes et les personnes à mobilité réduite, et le nettoyer plus souvent car glissant par temps de pluie.

Le conseil municipal apprécie beaucoup ces retours concrets et les intègre dans les actions à mener dès que cela est possible. Par exemple, une réflexion est en cours pour améliorer le passage souterrain, notamment son accessibilité.

Vous avez également la possibilité de vous exprimer sur le site Internet de la mairie en envoyant un email par l'adresse contact (au bas de la page d'accueil), ou en réponse à l'un des articles publiés. En effet, certaines pages du site peuvent être commentées directement en ligne.

✂.....

Votre avis nous intéresse !

Une idée à partager, une question qui vous préoccupe sur la vie de notre commune ?

Cet espace vous est réservé. Remplissez ce coupon et déposez le dans la boîte à idées qui se trouve dans l'entrée de la mairie.

Nom, Prénom (facultatif)

Votre texte ici